

Axe 2-5-1 Démarche qualité à l'officine (Ordre national des pharmaciens)

Type d'action :

Action de Gestion de la qualité

Critère de validation de l'action :

- Obtention du certificat qualité validé initiée par l'Ordre national des pharmaciens (<https://www.demarchequaliteofficine.fr/>)

Péodicité :

1 maximum par période de certification

Catalogue :

Site CNP Pharmacie

Labellisation :

Labellisation de fait

Traçabilité de l'action et SI :

Télécharger sur le site de la certification l'attestation d'autoévaluation de l'Ordre des pharmaciens

Références de l'action :

- HAS :
- Réglementaire :
- Autres :

Démarche Qualité Officine : <https://www.demarchequaliteofficine.fr>